



Motion – Laboratoire COACTIS

Le 13 février 2020

Les membres du laboratoire COACTIS réunis en assemblée générale le 13 février 2020, se sont exprimés sur les rapports déposés dans le cadre de la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. A l'issue des débats, ils ont adopté la motion suivante.

Les membres du laboratoire COACTIS font leur un certain nombre de constats quant à la difficulté croissante de mener une recherche de qualité. Qu'il s'agisse des contraintes d'obtention de financements occupant inutilement les chercheurs (multiplication des appels et de la complexité des procédures), du manque d'attractivité des carrières (que ce soit pour les enseignants-chercheurs et pour le personnel administratif), de la lourdeur des charges administratives ou encore du lien avec le monde de l'entreprise qui gagnerait à d'importantes simplifications, une réflexion d'ensemble sur les dispositifs censés soutenir la recherche publique ne saurait être éludée.

Les membres du laboratoire COACTIS entendent toutefois faire part de leurs inquiétudes quant à certaines mesures préconisées par les rapports, au rang desquelles l'invocation sans nuance de procédés de mise en concurrence et d'évaluation, le développement parallèle de nouveaux statuts d'enseignants-chercheurs, ou la faiblesse des mesures portant sur le lien formation-recherche.

Les membres du laboratoire COACTIS entendent dès lors rappeler que le relèvement significatif des dotations récurrentes pour les laboratoires constitue une nécessité première du financement de la recherche. Les procédés d'évaluation conditionnant les dotations, notamment s'ils sont concurrentiels, ne peuvent être que fortement limités dans leur ampleur, sous peine de détourner encore davantage les chercheurs du cœur de leur travail, de nuire aux collaborations internes et aux mises en réseaux, si fondamentales à la qualité de leur travail. Ils ne doivent pas entraîner des disparités territoriales au profit de certains établissements et au détriment d'autres.

Les membres du laboratoire COACTIS rappellent que seule une forte revalorisation des carrières (incluant la retraite) de l'ensemble des acteurs de la filière pourra rendre à celle-ci toute son attractivité. Ils demandent en outre, l'abandon de la mise en place de systèmes concurrents pour l'entrée dans la carrière universitaire (maître de conférences vs. « professeur junior »). Ils proposent, au contraire, de mieux accompagner tous les jeunes collègues pour leur permettre de réaliser pleinement et sereinement l'ensemble de leurs missions. Le statut des enseignants-chercheurs doit demeurer pérenne afin de garantir leur indépendance et permettre le développement de recherches originales et sincères, dont les résultats seront diffusés dans le monde académique, la formation et la société civile. L'évaluation par les pairs, si elle n'est pas exempte de limites dans sa forme actuelle, doit être conservée. Le CNU, dès lors qu'il peut être réformé en ce sens, est appelé à conserver un rôle de premier plan dans le recrutement et le suivi de carrière des enseignants-chercheurs.

Les membres du laboratoire COACTIS affirment enfin qu'une vision plus exigeante de la recherche qui se voudrait opposable aux enseignants-chercheurs ne peut se concevoir qu'au prix d'une augmentation considérable des moyens alloués. Le fait que ni les rapports en cause, ni les annonces faites par le ministère n'aient à cet égard parus suffisants ne peuvent, *a minima*, que rehausser les attentes à l'égard du travail législatif en cours. Depuis plusieurs années, la communauté scientifique fait entendre sa voix sur les moyens d'améliorer la recherche publique. Elle ne peut que d'autant regretter de voir certaines préconisations ignorer des propositions pourtant issues d'un cadre de consultation. Elle demande que celui-ci soit plus large et plus ouvert, à l'ensemble de la communauté scientifique, aux premiers rangs desquels les enseignants-chercheurs eux-mêmes. .

Enfin, les membres du laboratoire COACTIS rappellent l'impérieuse nécessité du développement des recherches en SHS pour comprendre le monde tel qu'il se dessine et accompagner les transformations technologiques et sociétales en cours.

Motion adoptée à l'unanimité des présents.